Identité du véhicule

VIN	JTMBC31V60D082515
Type de modèle	RAV4
Code modèle de base	ALA30
Moteur	2.2D-4D DPF
Code moteur	2AD-FTV
Code couleur	1H2
Date de production	2011-07-10
Date de livraison	2012-02-14
Date d'impression	2025-04-23

Historique de maintenance

Cachet du réparateur	Réparateur	Date de la tâche	Kilométrage	Entretien terminé
AUTORISE REPARATEUR	000524	2019-10-28	42790 K	MINOR
AUTORISE REPARATEUR	031524	2018-10-04	40042 K	MINOR
AUTORISE REPARATEUR	000524	2015-09-02	33479 K	MINOR
AUTORISE REPARATEUR	000524	2014-09-04	23362 K	MINOR
AUTORISE REPARATEUR	000524	2013-08-05	14536 K	MINOR

Copyright 2020 © Toyota Motor Europe NV/SA

Toyota Motor Europe NV/SA et ses filiales ne peuvent être tenues responsables de l'exactitude des données enregistrées par le système du carnet d'entretien électronique, des erreurs ou omissions résultant de la saisie des données, ou de tout problème ultérieur en découlant. En cas de saisie erronée de données, les propriétaires de véhicules doivent contacter immédiatement leur revendeur agréé Toyota/Lexus le plus proche pour demander conseil. Dans le carnet d'entretien électronique, seules les prestations accompagnées d'un logo Toyota/Lexus authentique indiqueront les travaux effectués par un réparateur agréé Toyota/Lexus.

Carnet d’entretien électronique

Le carnet d’entretien électronique Toyota/Lexus est issu de la philosophie Toyota d’innovation permanente et de notre volonté d’améliorer l’expérience de tous les propriétaires de Toyota/Lexus.

* Le carnet d’entretien électronique remplace le traditionnel carnet de bord en papier du véhicule par une version numérique, qui sera conservée en toute sécurité sur un ordinateur par Toyota/Lexus.

* Chaque véhicule dispose de son propre fichier accessible au moyen du numéro d’identification de véhicule 〈VIN〉 pour un réparateur agréé Toyota/Lexus ou pour un réparateur indépendant choisi par le propriétaire.

* Le réparateur doit mettre à jour le fichier du véhicule chaque fois qu’un entretien est effectué. Il doit également fournir au propriétaire une version imprimée à jour, pour sa documentation.

* Différentes impressions seront fournies pour l’entretien et les mises à niveau d’accessoires.

* Ce carnet d’entretien électronique concerne les véhicules vendus en Europe, neufs et d’occasion, des marques Toyota et Lexus.

Copyright 2020 © Toyota Motor Europe NV/SA

Toyota Motor Europe NV/SA et ses filiales ne peuvent être tenues responsables de l'exactitude des données enregistrées par le système du carnet d’entretien électronique, des erreurs ou omissions résultant de la saisie des données, ou de tout problème ultérieur en découlant. En cas de saisie erronée de données, les propriétaires de véhicules doivent contacter immédiatement leur revendeur agréé Toyota/Lexus le plus proche pour demander conseil. Dans le carnet d'entretien électronique, seules les prestations accompagnées d'un logo Toyota/Lexus authentique indiqueront les travaux effectués par un réparateur agréé Toyota/Lexus.